



Maître Lugdivine SANCHEZ
Avocat associée au sein de la SELARL JURISBELAIR

Avocat au barreau de Marseille
50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.92.10.25.
www.jurisbelair.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

APPARTEMENT DE TYPE 3 ET CAVE
Situés à MARSEILLE (13001), 23 Allée Leon Gambetta
Cadastré dite commune, section 802 C numéro 66,
pour une contenance de 1 are et 43 ca

MISE A PRIX : 80 000 €

VISITE SUR PLACE LE JEUDI 30 AVRIL 2026 DE 9 H A 10 H

L'ADJUDICATION EST FIXEE
LE MERCREDI 13 MAI 2026 A 9 HEURES 30 du matin
par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
25 Rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers désignés ci-après dépendant d'un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13001), 23, Allée Léon Gambetta, cadastré dite commune, section 802 C numéro 66,

pour une contenance de 1 are et 43 ca,
soit :

LE LOT NUMERO DIX-SEPT (17),
constitué par : un appartement situé au troisième étage, composé d'un hall, d'un salon avec boudoir, d'une salle à man-

ger, de deux chambres, d'un vestibule, d'une cuisine, d'une salle de bains, d'un water-closet,

Et les 117/1.032èmes indivis des parties communes générales de l'immeuble.

LE LOT NUMERO DIX-HUIT (18)

constitué par : Une cave portant le numéro 4 située au sous-sol dudit immeuble,

Et les 5/1.032èmes indivis des parties communes générales de l'immeuble.

Le bien d'une surface loi Carrez de **108,79 m²** est occupé.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Le **Syndicat des Copropriétaires de la copropriété 23 allée Léon Gambetta**, pris en la personne de son syndic en exercice, **CABINET MICHEL DE CHABANNES**, société à responsabilité limitée dont le siège social est 45, rue Edmond Rostand - 13006 MARSEILLE, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour Avocat **Maître Lugdivine SANCHEZ** Avocat associée au sein de la SELARL JURISBELAIR, postulant près le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, y demeurant 50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que

si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :

- sur le site du **cabinet**

www.jurisbelair.com

- au cabinet de **Maître Lugdivine SANCHEZ** Avocat associée au sein de la SELARL JURISBELAIR 50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.92.10.25 tous les matins

- au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE 25 Rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 24 mars 2026

Signé
Maître Lugdivine SANCHEZ
Avocat associé
de la SELARL JURISBELAIR